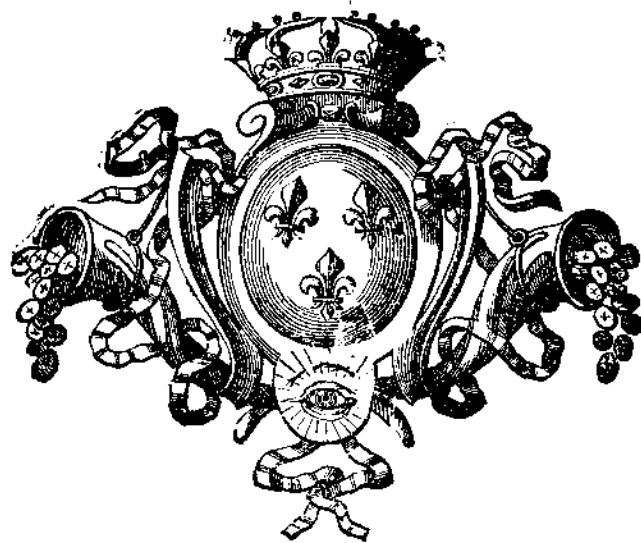


ARRÊST  
DU CONSEIL D'ESTAT  
DU ROY,  
Concernant les Billets de Banque, en  
Ecus de huit & de dix au Marc.

*Du 8. Juillet 1719.*



A PARIS,  
DE L'IMPRIMERIE ROYALE

---

M. DCCXIX.



ARREST  
DU CONSEIL D'ESTAT  
DU ROY,

*Concernant les Billets de Banque, en Ecus de huit & de dix au Marc.*

Du 8. Juillet 1719.

*Extrait des Registres du Conseil d'Estat.*

LE ROY estant informé que depuis qu'il a esté fait des Billets de sa Banque en livres Tournois; la pluspart des Porteurs de ceux en Ecus, tant de huit que de dix au Marc, les ont fait convertir en Billets en livres, Enforte qu'il n'en reste que peu sur la place; Et Sa Majesté voulant establir l'uniformité dans

A ij

ces fortes de Billets, & rendre par ce moyen la Regie  
de la Banque plus facile, Oüy le Rapport. SA MAJESTÉ  
ESTANT EN SON CONSEIL, de l'avis de Monsieur le  
Duc d'Orleans Regent, a Ordonné & ordonne que  
dans trois mois pour tout delay, tant pour le Royaume,  
que les Pays Estrangers, les Porteurs des Billets de Ban-  
que en Ecus de huit & de dix au Marc, seront tenus  
de les rapporter à la Banque, pour en estre payez &  
remboursez. VEUT & Entend Sa Majesté que ledit  
temps passé, & sans esperance d'aucun autre delay, les-  
dits Billets demeurent prescrits & reputez acquittez.  
FAIT au Conseil d'Etat du Roy, Sa Majesté y estant,  
tenu à Paris le huitième jour de Juillet mil sept cens  
dix-neuf. *Signé* PHELYPEAUX.